QUATRIEME ANNEE. — N° 674

JEUDI 7 DECEMBRE 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. CENTRAL 90-62

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

« ...Et la bêtise par-dessus tout »

Les peuples vivent accablés sous une effroyable superposition de fléaux. Les rois sur les nations, la guerre sur les rois, la famine sur la guerre, et la bêtise par-dessus tout.

Emile VANDERVELDE,
Ministre d'Etat de Belgique.

(Discours prononcé au Trocadéro à la cérémonie du 30 juillet 1916.)

Hier soir, sur le coup de cinq heures, un aimable commissaire de police s'est présenté à nos bureaux.

Il venait saisir le *Bonnet Rouge*.

Aussi commencions-nous à nous inquiéter : il y avait bien longtemps que cela ne nous était arrivé, et nous aurions fini par nous persuader que les censeurs ont de l'esprit.

Les dieux soient loués : il n'en est rien...

Nous étions, hier, saisis en bonne compagnie : l'*Heure*, qui avait trop insisté pour savoir celle qu'il est aux cadrans ministériels, partageait notre pénitence.

Le crime du *Bonnet Rouge* ? Il est grave, très grave : il permet même l'emploi du pluriel : ce sont *des* crimes qu'on nous reprochait.

Ces messieurs du Bureau de la Presse qui savent — depuis qu'on a parlé de guerre d'usure — qu'ils ont tout le temps d'user leurs culottes, leurs ronds de cuir et leurs ciseaux, ne s'étaient pas hâtés de viser nos *morasses*. Comme nous savons nos lecteurs impatients de lire leur journal et parce que nous sommes accoutumés à n'obtenir aucune réponse des censeurs avant des heures impossibles, nous nous résignions presque chaque jour à commencer notre tirage sans attendre le bon plaisir *des ceuss qui sont les princes*.

Mais, patatras ! Hier, l'audace était grande. Pensez donc : nous avions mis en cause un... une... — (Diable ! il ne faudrait pas recommencer !...) — et le plus grave, c'est que le texte séditieux n'était pas de nous. Nous l'avions emprunté *textuellement* au *Journal de Genève*, lequel était en vente dans tous les kiosques (la réclame est gratuite) et ne fut pas saisi.

On le voit, nous n'avons pas volé notre mésaventure, et nos lecteurs qui ont eu l'édition revue, corrigée, liliale du *Bonnet Rouge*, ont dû se féliciter de ce qu'on nous ait laissé dire qu'il neigeait à Marseille.

— *C'est l'ombre qui fait surgir les fantômes ; c'est la lumière qui rassérène les cœurs*, écrit, ce matin, dans l'*Echo de Paris*, M. Jean Herbette.

M. Jean Herbette a bien de la chance de pouvoir énoncer d'aussi séditieuses vérités. Le *Bonnet Rouge* n'aurait pas la candeur de tant oser.

Tenez : M. Alexandre Bérard, qui, pourtant, est sénateur, l'a eu hier, cette candeur ; il pensait qu'on pouvait, entre Français, s'entretenir des affaires de la France.

Cela vaut à l'*Evénement* de paraître ce matin avec ce beau titre :

ARBITRAIRE ET ABUS

LES CAPRICES DE LA CENSURE

Faux poids et fausses mesures

et beaucoup de blanc au-dessous, avant la signature de l'honorable sénateur.

Une phrase demeure, pourtant, qui vaut d'être notée : « *L'histoire de notre Censure*, a pu écrire M. Bérard, *oscille entre le plus coupable arbitraire et les plus ridicules enfantillages.* »

Voilà qui mériterait d'être dit au Luxembourg où, depuis le départ chez Pluton de feu Bérenger (ce grand artisan de la dépopulation), les « coupeurs » ne doivent pas être tenus en odeur de sainteté.

Vous vous demanderez peut-être si c'est là toute la morale que nous tirons de l'histoire. Lecteurs, vous êtes bien curieux... Et nous serions bien en peine de vous répondre sans risquer un nouveau « torpillage » si M. Vandervelde n'avait mis fort à propos, au service des journalistes en quête de proses officielles et *tabou*, des paroles définitives.

— *Les peuples vivent accablés*, a dit le ministre d'Etat belge, *sous une effroyable superposition de fléaux. Les rois sur les nations, la guerre sur les rois, la famine sur la guerre, et la bêtise par-dessus tout.* »

La Bêtise ? Elle s'incarne parfois dans un corps qui, s'il lui manque une tête, « avec un peu de cervelle dedans », est du moins pourvu d'innombrables bras.

Le populaire la désigne alors d'un nom familier : il l'appelle Anastasie.

Jean GOLDSKY.

Les Adieux de Fontainebleau

Je rentre de voyage — non pas au front : je suis allé moins loin : à Fontainebleau.

J'aime la forêt profonde, ses sites pittoresques, ses coins sauvages. On peut s'y perdre, et certains de ses sentiers, bordés de champignons gigantesques et de si bizarres couleurs, qu'on les croirait démoniaques, paraissent n'avoir plus été, depuis des années, foulés par des pieds d'hommes.

Et puis, le canon tonne, proche, presque tous les jours. La voix rageuse du 75 précipite ses appels, comme là-bas... Quand on s'en va, dans la forêt, en rêvassant, on perd la notion des choses. Le coup part, et l'on cherche à percevoir le miaulement de l'obus qui s'en va, — mais il n'y a pas d'obus.

L'illusion est si forte qu'on se demande, à demi éveillé, si l'on ne vit pas un jour calme, dans un secteur de l'Argonne. Près du Four de Paris, dans les grands bois épais, j'ai connu des rêveries pareilles...

Les temps sont durs pour les écrivains militaires. Impossible de parler de Bucarest, ni de la Grèce,

ni des déclarations du premier ministre bulgare, M. Radoslavof, qui ne parle rien moins que de flanquer l'armée Sarrail à la mer, dès que le compte des Roumains sera réglé.

De quoi entretenir nos lecteurs ?

— *Faisons un rêve...*

Non, la censure ne le permettrait pas non plus ; faisons plutôt de l'histoire.

Tenez, parlons de Fontainebleau.

Très beau, le château qu'y fit construire François Ier, et qu'il évoque de choses !

Napoléon, l'épopée impériale, le désastre, les adieux...

Le 11 avril 1814, l'empereur, échoué à Fontainebleau, écrivait et signait cette déclaration, que Ney, Macdonald et Caulaincourt furent chargés de porter aux souverains ligués contre la France :

Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

Neuf jours après — le 20 — dans la cour appelée *Cour du Cheval Blanc* — d'une voix ferme, s'adressant aux 1200 grenadiers de la Garde, qui l'avaient suivi dans sa retraite, il prononça ces suprêmes adieux :

Officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille Garde, je vous fais mes adieux ! Depuis vingt ans, je vous ai constamment trouvés sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité.

Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue ! Mais la guerre était interminable ; ç'eût été la guerre civile, et la France en fut devenue plus malheureuse. J'ai donc sacrifié mes intérêts à ceux de la patrie. Je pars. Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée ; il sera toujours l'objet de mes vœux.

Ne plaignez pas mon sort. Si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons fait ensemble... Adieu, mes enfants ! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur ! Que j'embrasse au moins votre général, votre drapeau...

Je m'excuse de rappeler d'aussi vieux épisodes, mais Fontainebleau n'a pas cessé d'être une ville historique, et ne

Général N.

S'abonner au BONNET ROUGE, *c'est s'assurer contre la réaction.*

SUR TOUS LES FRONTS

L'armée Sarrail poursuit l'ennemi

La Colonie Française quitte Athènes

DE BUCAREST ON NE SAIT RIEN

Communiqués

357e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

6 décembre, 15 heures.

Nuit sans incident. Rien à signaler.

Il se confirme que l'adjudant Dorme a abattu le 4 décembre son 17e avion ennemi. L'appareil est tombé à 600 mètres pées de Mons-en-Chaussée (sud-est de Péronne.)

Ce même jour, le maréchal des logis Viallet a descendu son 7e avion qui est tombé à 700 mètres, à l'est de Beugny (région d'Arras).

Communiqué d'Orient

Au cours de la journée du 5, les troupes franco-serbes ont réalisé de nouveaux progrès au nord de Paralovo et fait 125 prisonniers.

Lutte violente d'artillerie dans la région au nord de Monastir.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Rien à signaler au cours de la nuit, en dehors d'un bombardement ennemi intense dans le secteur de l'Ancre.

COMMUNIQUE SERBE

Hier nous avons développé notre succès dans la région au nord de Grunista et de Boudimirci et enlevé de nouvelles positions puissamment fortifiées où nous avons capturé deux obusiers allemands.

L'ennemi est repoussé vers le nord. Sur le terrain conquis, nous avons trouvé un grand nombre de cadavres parmi lesquels celui du commandant du 21e régiment.

En Grèce

Régime de terreur

Athènes, 6 décembre. — Durant les journées d'hier et d'avant-hier, toute la colonie française a évacué Athènes.

Les nationaux étrangers remplissent les hôtels du Pirée ; un grand nombre d'entre eux sont partis à bord des bâtiments stationnés dans la rade. — (*Havas.*)

Athènes, 6 décembre. — Un calme apparent s'est rétabli à Athènes ; néanmoins, la population, qui a été vivement impressionnée par l'exode des étrangers, éprouve toujours de l'anxiété.

On continue à effectuer des arrestations parmi les venizelistes et à perquisitionner dans leurs maisons. Les journaux libéraux ne paraissent plus. — (*Havas.*)

Des barrages sont établis par place dans les rues qui sont gardées par de forts contingents royalistes.

Par des enrôlements volontaires, les réservistes viennent en assez grand nombre grossir les rangs des troupes régulières.

Les ministres alliés ont veillé à assurer le départ de leurs nationaux. Il n'y a de conversation d'aucune sorte échangée avec le ministère grec. — (*Havas.*)

Manifestations antivenizelistes

Athènes, 5 décembre. — Dans plusieurs villes de province se sont produits des mouvements antivénizelistes généralement encouragés par les autorités grecques.

A Janina, les officiers de la garnison, aidés par une trentaine de réservistes, ont opéré des arrestations parmi les libéraux

A Larissa, des excès analogues ont été commis. — (*Havas.*)

En Roumanie

Londres, 6 décembre. — Le *Daily Mail* écrit : Les Allemands avancent rapidement au nord-ouest de Bucarest. Les Russes admettent que les Roumains ont été incapables de les arrêter, ce qui semble prouver que l'ennemi progresse comme il le veut.

LA CRISE ANGLAISE

M. Bonar Law

FORME LE NOUVEAU CABINET

Pourra-t-il maintenir l'union des partis ?

Londres, 6 décembre. — A la suite de la démission de M. Asquith, le roi George a fait appeler M. Bonar Law qui s'est rendu au palais de Buckingham hier soir vers 9 h. 30.

A l'issue du long entretien qu'il a eu avec le roi M. Bonar Law a accepté de former le nouveau cabinet. — (*Information*).

M. BONAR LAW VEUT L'UNION DES PARTIS

Londre, 6 décembre. — Le *Times* après avoir rendu hommage à M. Asquith dit qu'on doit s'attendre à ce que M. Bonar Law fasse de son mieux pour former un ministère.

On sait qu'il a donné son appui tout entier à M. Lloyd George pendant la crise. Ces deux hommes pourront donc collaborer cordialement dans n'importe quel nouveau gouvernement.

Quoi qu'il arrive, M. Bonar Law ne pourra pas former un ministère de parti. Et, en fait, il n'en a pas la moindre intention.

Il cherchera certainement, soit comme chef ou comme un des principaux membres du nouvau ministère, à maintenir l'union des partis. L'attitude des anciens collègues libéraux de M. Asquith, a donc son importance.

On croit savoir que M. Lloyd George a été peu appuyé par ses collègues libéraux, mais que M. Samuel et M. Montagu approuvaient certains de ces projets et qu'ils pourraient fort bien consentir à faire partie du nouveau ministère de coalition. Quant aux autres membres libéraux du cabinet Asquith, lord Grey, MM. Mac Kenna, Runciman, Harcourt et lord Crewe on sait qu'ils appuyaient activement le chef du gouvernement et étaient contre tout compromis en ce qui concerne les propositions de M. Lloyd George. Il semble donc peu probable qu'ils puissent faire partite d'un gouvernement dont M. Asquith ne sera pas le chef.

LA NECESSITE D'UNE ETROITE COLLABORATION

Londres, 6 décembre. — Une combinaison Bonar Law-Lloyd George-Carson semble indiquée comme le trait caractéristique du nouveau gouvernement ; il semble probable que les unionistes prédomineront dans sa composition, quoiqu'on ne sache pas encore jusqu'à quel point le nouveau cabinet pourra conserver sa forme de coalition. La première difficulté qui, en vérité, heurtera de front n'importe quel ministère, sauf un ministère semblable à celui qui s'en va, sera d'obtenir la majorité à la Chambre des Communes. On a l'impression que sir Edward Carson a le projet de résoudre la question irlandaise, ce qui donnerait à la nouvelle combinaisosn l'appui parlementaire du parti nationaliste. Si ce projet est réel et si Carson réussit à le mener à bien, cette solution diminuerait la difficulté, mais elle ne ferait pas disparaître complètement. — (*Information*).

QUE FERA M. ASQUITH ?

Londres, 6 décembre — Du *Daily Télégraph*, dans son éditorial :

La situation dépend beaucoup de l'attitude que prendra l'ancien premier ministre. Consentira-t-il à faire partie du gouvernement, dans une situation de second plan, après avoir été pendant huit ans premier ministre ? Quelques-uns de ses amis pourront répondre de suite par un non indigné. Mais nous sommes loin d'être sûrs que le sentiment élevé qu'a M. Asquith de ses devoirs ne l'amènera pas à donner une réponse différente et beaucoup plus noble. — (*Information.*)

L'OPINION PUBLIQUE EN IRLANDE

Londres, 6 décembre. — Le *Freemans-Journal*, de Dublin, commentant, dans son éditorial, l'entrée probable de Sir Edward Carson dans le nouveau Cabinet écrit :

« La présence de cet homme politique dans le nouveau Cabinet serait un indice certain d'une tentative d'appliquer la conscription à l'Irlande. C'est dire combien la présence de cet homme politique dans le ministère serait impopulaire parmi nous ».

LA PRESSE ALLEMANDE SE REJOUIT

Berne, mardi. — La presse allemande marque la plus vive satisfaction à la nouvelle de la retraite de M. Lloyd George. Elle a pour lui la haine la plus venimeuse et interprète son départ comme la chute du plus irréductible adversaire des Allemands parmi les Alliés. — (*Daily Mail.*)

Le nouveau « Premier »

Né le 16 septembre 1858, M. Bonar Law est d'origine *canadienne* (province de New-Brunswick), et fils d'un clergyman.

Elevé en New-Brunswick, puis à Glasgow, sa carrière a été longtemps celel d'un homme d'affaires actif et prospère. Il a été associé de deux grandes maisons de fer de Glasgow, Will Kidston et Sons, Jacks et Co, et président de l'Association des négociants en fer de Glasgow (Glasgow iron Trade Association).

M. Bonar Law a toujours appartenu au parti *unioniste*.

De 1900 à 1906, il représente, au Parlement, une des circonscriptions de Glasgow, celle de Blackfriars, puis, de 1906 à 1910, une circonscription voisine de Londres, celle de Dulwich. Depuis 1911, une circonscription du Lancashire, celele de Boothe.

M. Bonar Law, de 1902 à 1906, a été une première fois « secrétaier parlementaire du Board of Trade ». Sa droiture, (son talent et la sincérité de ses convictions lui ont valu de bonne heure, parmi les Unionistes, une place de premier plan. Au moment où M. Balfour, âgé et fatigué, a dû quitter la place qu'il avait si longtemps remplie de *leader de l'opposition*, aux Communes, M. Bonar Law a été choisi par le parti Unioniste pour remplir cette fonction très importante et quasi officielle. M. Bonar Law est demeuré leader de l'opposition, aux Communes, de 1911 à 1915.

En juin 1915, au moment de la reconstitution du cabinet libéral et de la formation d'un ministère de concentration, représentatif des divers partis, M. Bonar Law est devenu ministre dans le cabinet Asquith remanié. Ce remaniement était une conséquence directe de la « crise des munitions », et comportait, précisément, la création du nouveau « Ministère des Munitions », dont M. Lloyd George devenait le chef. M. Bonar Law remplaçait aux Colonies M. Louis Harcourt ; il était l'un des huit ministres unionistes entrés dans le cabinet de coalition. Il est demeuré ministre des Colonies depuis. L'entrée de M. Bonar Law dans un cabinet de concentration entraînait la suppression momentanée de l'opposition au Parlement. Elle est restée en effet inactive dès lors, jusqu'au moment où, au printemps de 1916, elle est réapparue sous une autre forme, par l'établissement du « War Committee », dont Sir Edward Carson a été l'inspirateur, et auquel une partie des parlementaires unionistes ont adhéré.

Conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

A « La Croix »

La Croix n'a jamais cessé d'être le journal des Assomptionnistes, ces moines ligueurs dont la République dut réprimer les intrigues et les conspirations. Mais un moment, les Pères de l'Assomption durent, afin d'éviter pour eux et pour leurs entreprises les sanctions prévues par de justes lois, faire le simulacre d'un départ et feindre de remettre leur journal à des laïques. A la faveur de l'Union sacrée, les Assomptionnistes ont cru que ces précautions devenaient superflues. Ils jettent le masque et reprennent ouvertement, avec leur propagande, leur journal.

Pour bien affirmer leur toute-puissance dans la maison de la Bonne Presse, les Assomptionnistes viennent de retirer ses pouvoirs à M. Bouvattier, qui était, depuis de nombreuses années le rédacteur en chef de la Croix. Le libéralisme relatif et la modération de ce vieux journaliste, qui emporte l'estime de tous ses collaborateurs laïques, l'avaient rendu suspect au R.P. Bailly et à ses moines. Ils l'ont invité à prendre sa retraite.

La direction de la Croix sera désormais partagée entre « Franc », le pamphlétaire en soutane, qui défendait déjà, à la Bonne Presse, les tendances réactionnaires les plus caractérisées, et un nouveau venu, M. Jean Guiraud.

M. Jean Guiraud est ce professeur de l'Université qui, fonctionnaire de la République, eut l'audace de monter ouvertement cette machine de guerre dressée contre l'enseignement national : l'Union des Associations de Pères de famille. *C'est lui qui, toutes ces dernières années, s'efforçait de soulever l'opinion contre l'école laïque et d'ameuter les parents d'élèves contre les instituteurs et les professeurs républicains, ou simplement indépendants.*

Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Besançon, M. Jean Guiraud publia deux lourds et violents pamphlets dans lesquels il dénonçait la prétendue partialité des livres scolaires mis par les instituteurs dans les mains des élèves, livres dont les auteurs, on ne l'a pas oublié, avaient négligé de solliciter l'imprimatur de Nos Seigneurs les Evêques romains.

Ces modifications imposées par les Assomptionnistes à la direction de leur puissant quotidien, révèlent au public que ces moines politiciens sont résolus à redoubler de violence dans leur lutte contre l'enseignement national et contre la République.

Georges CLAIRET.

Un Bandit d'avant-guerre vient d'être arrêté

C'était un bon soldat et il avait été blessé deux fois

L'anarchiste Ch. Bill vient d'être arrêté hier, au camp d'Avord, dans des circonstances particulièrement dramatiques.

On se souvient qu'il avait été condamné à mort par contumace pour avoir tué, le 5 mai 1912, le jeune meunier nancéien Blanchet.

Charles Bill était un ami de Reinert, dont il fréquentait assidûment la maison. Après l'arrestation de Reinert, le 1er mai 1912, impliqué dans l'affaire de la bande Bonnot, Blanchet fut formellement accusé de l'avoir dénoncé.

Charles Bill jura, de venger son ami.

LE DRAME DU 5 MAI 1912

Le 5 mai, dans l'après-midi, il se rendit chez Blanchet, qui alors sans travail, cherchait un emploi.

Bill l'emmena en lui disant : « Viens avec moi, j'ai trouvé ce qu'il te faut ! »

Ils allèrent vers Neuves-Maisons. A quelque distance de la ville, Charles Bill s'arrêta et s'adressant à Blanchet :

« Ainsi, c'est toi qui a dénoncé Reinert ? »

En même temps, il lui tira un coup de revolver en pleine poitrine.

Aussitôt le drame connu, une véritable chasse à l'homme s'engagea dans les bois qui entourent Nancy et jusqu'au-delà de Toul. Des battues en règle furent organisées. Les meilleurs limiers de la Préfecture furent mis en ligne. Mais les recherches restèrent sans résultat.

Charles Bill avait disparu. Plusieurs hypothèses furent émises, on crut au suicide, certains prétendirent qu'il avait réussi à gagner la frontière.

BILL SE BAT COURAGEUSEMENT

On ne sait rien de l'existence de Charles Bill jusqu'au début de la guerre.

C'est alors qu'il s'engagea sous le nom de Masson, et fut versé dans l'infanterie.

Il se battit courageusement, étonnant, par sa bravoure, ses compagnons d'armes. Charles Bill voulait-il payer de son sang une réhabilitation ? Nul ne le sait. Toujours, est-il qu'il reçut une première blessure à la suite de laquelle il fut incorporé au 60e régiment d'artillerie.

Blessé de nouveau, il fut envoyé après guérison, au dépôt de son régiment, à Bourges, puis au centre d'entraînement du camp d'Avord.

L'ARRESTATION

Quatre inspecteurs de la sûreté avaient réussi à découvrir la véritable identité du soldat Masson.

Vêtus de l'uniforme d'artilleur, ils se rendirent aux manœuvres du canon, hier, dans la matinée. Au cours de l'exercice, alors que Bill se baissait pour ramasser des étuis de cartouches, les inspecteurs bondirent sur lui et le ligotèrent. Bill, après une courte résistance, se laissa emmener.

Il attend maintenant, à la prison de Bourges, son transfert sur Paris, où il sera sans doute jugé, puisque c'est dans cette ville qu'eut lieu le procès des amis de Bonnot.

DEMAIN

4 PAGES

LA BANDE DAUDET

Vengeance d'Espion

Quand il lance quelque grosse diffamation, particulièrement monstrueuse, Léon Daudet laisse entendre qu'il est documenté par toute une armée d'informateurs. Il copie l'emphase de Tartarin pour parler de ses « renseignements personnels ». Les renseignements dont il joue, lui sont fournis, ces temps-ci, par le sieur Spiard, — et ils valent ce que vaut cet individu, dont la vie comporte les hauts faits que voici :

Diffamations suivies de procès et de condamnations, à Perpignan et à Tarascon :

Vols suivis de condamnations, en divers lieux, et notamment à Paris ;

Espionnage politique et privé et bas mouchardage, sous son nom et sous le nom d'Oswald, pour le compte, notamment, de MM. Lozé, préfet de police ; Fabre, commissaire spécial ; Puibaraud, commissaire de la Sûreté générale, et abus de confiance au détriment de deux de ces fonctionnaires ;

Erreurs fréquentes au jeu, d'où : expulsion du casino.

Si Spiard joue à Léon Daudet le tour qu'il joua au commissaire Fabre, auquel il remettait, pour en tirer de l'argent, des rapports faux, imaginés d'un bout à l'autre, personne ne la trouvera mauvaise. Lorsque des gens tels que Spiard, c'est qu'il y a des Daudet pour les employer. Ils ne sont malhonnêtes que dans la mesure où on les y invite et où on les en récompense. C'est là ce que fait Léon Daudet.

Il n'ignore rien des bas exploits de son collaborateur.

Il sait qu'il fut diffamateur, voleur et mouchard ; il sait qu'il trahit ignominieusement la confiance de Jules Guérin qui, pour le tirer de la misère, l'employait dans ses bureaux.

C'est Léon Daudet qui aura mis ses amis royalistes dans une posture ridicule, si Spiard renouvelait, contre ses patrons actuels de l'« Action Française » le mauvais coup qu'il fit jadis à Jules Guérin, son bienfaiteur.

L'EXECUTION D'UN TRAITRE

Jules Guérin dut un jour se rendre à l'évidence. Plus moyen de douter : ce Spiard qu'il avait recueilli par pitié, le trahissait, le mouchardait. C'est ce Spiard qui faisait connaître à la police, fort attentive alors aux gestes et propos des antisémites, tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait au Fort-Chabrol et dans les bureaux de l'« Antijuif ». C'est par Spiard que les commissaires étaient informés et de la teneur des lettres reçues ou expédiées et du thème et du ton des conversations, même intimes. C'est Spiard qui avait renoncé au policier Puibaraud, le brave agent qui, chargé de monter la garde devant le Fort-Chabrol, avait, par sympathie pour Jules Guérin, accepté de faire communiquer les assiégés avec leurs amis de l'extérieur ; c'est grâce aux dénonciations de Spiard que cet agent avait été sur le champ relevé de sa garde, puis révoqué, c'est-à-dire jeté sur le pavé.

Edifié sur le rôle qu'avait joué auprès de lui l'individu dont Léon Daudet devait faire son collaborateur intime, Jules Guérin fit expulser le sieur Spiard.

Ce n'est que trois mois après l'entrée de Guérin dans la prison de Clairvaux que la trahison de Spiard fut établie, à la suite d'une enquête poursuivie soigneusement et méthodiquement par les amis du directeur de l'« Antijuif ».

C'est le frère de Jules Guérin, M. Louis Guérin, qui se chargea de faire payer à Spiard une partie de ses méfaits. Il arrangea le mouchard de belle façon.

LE MAITRE ET L'ELEVE

Jules Guérin, à ce moment-là, inquiétait fort Edouard Drumont et son lieutenant, Gaston Méry. Guérin voulait faire de l'« Antijuif » un journal quotidien : la « Libre Parole » redoutait cette concurrence éventuelle. De plus, la popularité de Jules Guérin risquait d'éclipser celle d'Edouard Drumont. Aussi Drumont et ses acolytes manifestaient le désir de voir Jules Guérin discrédité.

Le sieur Spiard alla les trouver et leur offrit de faire, sur Guérin et le fort Chabrol, des révélations tapageuses, d'où naîtrait un scandale fort préjudiciable à Guérin.

Par cette démarche, Spiard s'apparente, une fois de plus, à son collaborateur et ami d'aujourd'hui, Léon Daudet.

Il semble que véritable Vautrin, le vieux Spiard ait fait son élève de Léon Daudet, Rubempré quinquagénaire...

Nous leur avons découvert déjà les mêmes conceptions de la politique royaliste,

à qui Spiard dicta sa méthode en ces termes : « *médire de la République* », bien avant que Daudet ne passât à l'application.

Ce que fit Spiard quand, pour le compte de la *Libre Parole* et de Drumont, il diffama Jules Guérin dont on craignait la concurrence, Léon Daudet l'a fait à son tour, quelques années après.

Léon Daudet a été l'obligé de M. Arthur Meyer, qui, en autorisant ce jeune homme de lettres à collaborer au *Gaulois*, à côté d'écrivains connus, voire illustres, lui permit de sortir de l'ombre, et de conquérir une notoriété que son talent seul, encore mal affirmé et point assez dégagé d'imitations serviles, ne lui aurait certes pas assuré.

Léon Daudet a été l'obligé d'Edouard Drumont qui, en lui ouvrant les portes de la *Libre Parole*, lui permit de toucher le gros public, comme le *Gaulois* lui avait rendu possible le contact avec l'élite.

C'est à ces deux hommes, autant qu'au nom de son père, que Léon Daudet doit sa notoriété, le succès de ses romans, bref sa situation, une situation que ne justifient ni son talent, ni son caractère.

Léon Daudet marqua bien tout ce qu'il devait à Arthur Meyer et à Edouard Drumont le jour où il accepta de les réconcilier, tout en pardonnant lui-même au directeur de la *Libre Parole* les injures atroces dont celui-ci avait accablé la famille Daudet.

Mais Léon Daudet fut invité à collaborer à l'*Action Française* et ce journal ne pouvait, pensaient ses fondateurs, trouver de lecteurs que ceux qu'il enlèverait au *Gaulois* et à la *Libre Parole*.

Royaliste et antisémite, l'*Action Française* voulut voler la clientèle monarchiste du *Gaulois* et la clientèle antijuive de la *Libre Parole*.

Léon Daudet fit alors ce qu'avait fait Spiard, en présence d'une situation du même genre. Il entreprit d'injurier et de diffamer grossièrement, en se réclamant des longues et intimes relations qu'il avait entretenues avec eux, ses deux directeurs, ses deux bienfaiteurs, à la vérité, Edouard Drumont et Arthur Meyer.

Edouard Drumont se trouvait ainsi victime, de la part de Léon Daudet, des procédés déloyaux dont il avait lui-même, d'accord avec Spiard, usé vis-à-vis de Jules Guérin.

DE QUI LES « COULISSES DU NÉO-ROYALISME » ?

N'est-il pas vrai que la carrière de Léon Daudet et celle de son collaborateur intime, le sieur Spiard, offrent un parallélisme frappant, et de constantes similitudes ?

Ce n'est pas le hasard qui a accouplé ces deux individus. C'est l'identité profonde de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs vices, qui les a jetés l'un dans les bras de l'autre, et qui les dresse, embrassés, au coin de la presse, contre tous les honnêtes gens qui passent, contre tous les vayageurs que l'on peut dévaliser.

Cette identité, nous la retrouverons dans la campagne menée par Spiard contre son bienfaiteur Jules Guérin.

Les calomnies de Spiard auraient pu être signées : Léon Daudet.

Les *Coulisses du Fort Chabrol* peuvent, vous le verrez, être attribuées aussi bien à Daudet qu'à Spiard.

Et on se demande, dès lors, lequel des deux, Spiard ou Daudet, sera le premier à renouveler le coup qui leur est familier à l'un et à l'autre, et si c'est Spiard ou Daudet qui signera les premières *Coulisses de l'« Action Française »* ?

A moins que, poursuivant l'alliance qui les unit, renouvelant le pacte qui les lie, ils n'opèrent, une fois de plus, d'accord et de conserve, avant décidé de partager les bénéfices de l'entreprise...

(*A suivre*). XXX.

Enseignement

A propos des Nouvelles Visites

MM. Ellen Prevost, Bedouce, Auriol, Blanc, et quelques-uns de leurs collègues, viennent de déposer un amendement heureux, que nous tenons à souligner, pour en féliciter hautement les auteurs, au projet de loi, qui va venir en discussion à la Chambre très prochainement sur la visite des exemptés et des réformés.

Il est ainsi conçu :

Les exemptés et réformés qui exerçaient le 23 novembre 1916, des fonctions d'enseignement seront mis de droit en sursis d'appel et maintenus dans leurs fonctions s'ils sont, après examen médical, versés par les commissions de réforme dans le service auxiliaire.

C'est là une bonne précaution. Il importe de ne pas désorganiser l'école, plus encore, qu'elle l'est à l'heure actuelle. Et, il convient d'ajouter, que le vote de cet amendement serait un premier pas fait, pour la mise en sursis, de tous les auxiliaires de l'enseignement, qui devient de plus en plus nécessaire. Pour égaliser les situations, il serait indispensable d'accorder les mêmes avantages aux gens qui se trouvent dans les mêmes conditions.

C'est pourquoi tous les amis de l'Ecole, doivent se réjouir de cet amendement, et souhaiter qu'il soit voté. Comme le disent les auteurs, dans leur exposé des motifs « il est bon dans l'intérêt de l'éducation nationale que le maintien dans les fonctions d'enseignement de ceux d'entre les maîtres qui seront versés dans le service auxiliaire soit considéré comme équivalant à la meilleure utilisation possible de leur activité ».

C'est là une vérité qu'il est utile de bien comprendre. L'Ecole prépare le pays, c'est elle qui façonne les esprits, qui les imprègne grâce à la méthode du libre raisonnement, d'idées justes et sensées sur toutes choses. C'est elle qui donnera à la France les futurs artisans de la renaissance économique et industrielle. L'Ecole est un des plus importants services publics. D'elle peuvent sortir des progrès heureux, qui permettront à la civilisation de se développer. C'est elle qui préparera cette génération d'esprits pratiques, intelligents et instruits, qui tentera la rénovation de l'ordre social, rénovation vers laquelle tendent tous les espoirs.

Et au moment ou des projets sages, calmes, pondérés, réclament une mesure juste et nécessaire, un journaliste qui nous a habitués depuis la guerre, aux pirouettes les plus fantastiques : M. Gustave Hervé, écrit dans un article de la *Victoire*, intitulé : *Si j'étais président de la République* :

« Je ne sais pas si je conserverais un ministère de l'instruction publique, car l'instruction publique se réduirait jusqu'à la fin de la guerre, à des garderies d'enfants, pour les enfants au-dessous de 12 ans, qu'on confierait à des femmes ; de 12 à 18 ans les enfants des deux sexes, en temps de guerre ont d'autres occupations plus utiles et plus instructives que de se gaver de mathématiques, de grammaire, de latin et de grec, et leurs professeurs autre chose de plus utile à faire que ce gavage. »

Comment un universitaire peut-il arriver à de pareilles conclusions ?

Ah, non ! nous ne voulons pas que l'instruction publique se réduise jusqu'à la fin de la guerre à des garderies pour les enfants au-dessous de 12 ans, comme malheureusement, cela existe, actuellement.

Au contraire, nous protestons de toutes nos forces contre l'inertie et le laissez faire, qui règnent présentement dans les hautes sphères, à propos de l'enseignement. C'est parce que nous déplorons le triste spectacle donné par les écoles transformées en garderies, que nous réclamons des mesures immédiates et énergiques. Nous insistons pour que l'on mette enfin un terme au marasme dont souffrent nos écoles. C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'amendement apporté pra les députés socialistes que nous avons cités plus haut. Il est un sûr garant pour l'avenir de l'Ecole et partant du pays.

Les théories de M. Hervé pourraient être comprises si la guerre était courte, mais hélas, c'est deux ans, trois ans, qui sont perdus à jamais par nos jeunes enfants. Et le pays n'a pas besoin d'ignorants !

Redoublons d'efforts au contraire pour redonner à l'enseignement national l'essor qu'il aurait dû toujours avoir. Nous ferons œuvre, ainsi, de bons citoyens.

Fernand MORELLE.

Les Parlementaires aux Armées

Toulouse, 4 décembre. — M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude, directeur de la *Dépêche de Toulouse*, a été cité à l'ordre du jour de l'armée dans les termes suivants :

A M. Sarraut (Guillaume-Maurice), lieutenant à l'Etat-Major de la ...e division d'infanterie.

« Bien que n'étant astreint à aucune obligation militaire, en raison de son âge, et de son mandat de sénateur, a demandé à servir dans une unité qui devait être engagée en première ligne : a rempli du 20 octobre au 4 décembre 1916, avec intelligence, entrain et mépris complet du danger, les fonctions périlleuses d'officier de liaison dans une région soumise à un bombardement violent et ininterrompu. »

LE "TIP" remplace le Beurre
CHEZ TOUS MARCHANDS de BEURRE et COMEST. (2f25 le 1/2 kg).

Le Relèvement des Tarifs Voyageurs AUX ÉTATS-UNIS

On mande de Washington que les Compagnies de chemins de fer de l'Ouest des Etats-UUnis viennent d'être autorisées par l'Interstate Commerce Commission à relever leurs tarifs pour les voyages entre Etats dans une proportion de 20 à 30 0/0, qui atteint même 50 0/0 pour certains réseaux. Certains Etats ont également commencé à autoriser ces Compagnies à relever leurs tarifs pour les voyages à l'intérieur de l'Etat.

Rappelons que les tarifs marchandises de toutes les Compagnies de chemins de fer des Etats-Unis ont été relevés dans ces dernières années suivant décisions de l'Interstate Commerce Commission.

Aux Écoutes

Les meilleures cuvées

Je découvre une information qui me remplit d'aise. Dimanche dernier, on vendait à Beaune, le vin des hospices. La vente a eu un grand succès, en raison de la qualité exceptionnelle de la récolte 1915.

Cela m'enchante. Puisque toute notre vie est dépendante de l'effort militaire, puisque nous sommes en guerre, enfin, vive un doigt de bon vin de 1915 pour les fatigués, les blessés, les énervés de la grande lutte. Nous, civils, faisons des économies, et buvons de l'eau, de temps en temps, nous n'en mourrons pas.

Je songeai cela tout d'abord, mais je n'avais pas lu la fin de l'information. La voici :

Fidèle à s atradition, la maison ...Ouvrard s'est fait adjuger les cuvées numéro 4 Savigny et Verbelesses numéro 9, des Dames hospitalières, qui comptent parmi les meilleures.

Profitant de ce voyage, la maison a fait d'importants achats dans les crus renommés de la Côte-d'Or, notamment à Gevrey-Chambertin, Vosne, Romanée, Musigny, Nuits-Saint-Georges, Meursault, Pommard, etc., etc., pour maintenir la réputation universelle des caves du restaurant ...Ouvrard.

— En voilà du chouette vin, s'écriera un vieux soldat en lisant cela (car il n'y a guère plus que les civils qui disent du pinard.)

Et il enviera les clients de la maison Ouvrard. Vous ne la connaissez pas ? Ouvrez aux dernières pages de la première partie le livre de Pierre Hamp : « Marée fraîche et vin de Champagne ». Vous y trouverez la description du restaurant Ouvrard, auquel viennent d'être adjugées les cuvées des Dames hospitalières, qui comptent parmi les meilleures.

La clientèle en redemandera. Un peu de cette cuvée au fond d'un verre de cristal fin, et voici de quoi puiser le courage nécessaire à aller jusqu'au bout, plus loin même s'il le faut. — FANNY CLAR.

La France ne connaît plus depuis vingt-huit mois les joies du turf et le plaisir d'acclamer nos fines cravaches à l'arrivée de la ligne droite.

Nos colonies, nous apprennent les *Annales Coloniales* ne sont pas encore privées de ce plaisir.

La société des courses de Saïgon vient d'être autorisée à ouvrir, cette année, comme les précédentes, son hippodrome, et à faire fonctionner son pari mutuel pendant la saison 916-1917.

Pour la réouverture ont été disputées les quatre épreuves suivantes :

Le Prix des Alliés, qui rapporta 350 fr. à son vainqueur, celui de Monastir 400, celui de Tamatave, 600, et celui de Champagne, 200 francs.

Pour ces épreuves, le pesage était à cinq francs et la pelouse à « dix sous ».

La musique du 2e régiment de tirailleurs malgaches rehaussa de ses fifres l'éclat de la fête.

...Et voilà qui va susciter bien des regrets parmi les habitués, si déshabitués, de Saint-Ouen, du Tremblay et de Maisons-Laffitte.

Pétitions.

Des cléricaux ont fait le vœu d'ériger, après la paix, un monument en l'honneur de Notre-Dame de Pontmain (c'est une concurrence à la Vierge de Lourdes), au sommet de la montagne de Sainte-Odile, si le territoire français est libéré avant la fin de la journée du 17 janvier 1917.

Les catholiques sont invités à adhérer à ce vœu, en signant une formule.

L'organe du pèlerinage de Pontmain assure que, dans la seule ville d'Amiens, plus de *cinquante mille signatures* ont été recueillies.

Si l'on songe au chiffre qu'atteint actuellement la population d'Amiens, on doit admettre que les cléricaux ont fait signer leur vœu non seulement par des enfants en bas-âge, des nourrissons, mais même par des animaux.

Arts et Lettres

— La Société des Gens de lettres nous informe qu'un de ses adhérents, M. Joseph Berthier, est tombé à Salilly-Saillisel, le 15 novembre 1916.

— Un autre sociétaire de la Société des Gens de lettres, M. Marc Langlais, a été cité trois fois et a reçu la Military Cross.

— Vient de paraître : *Les Conférences de l'Odéon*, faites en 1915-1916, réunies en volume par leurs auteurs et M. Paul Gavault.

Le Fureteur.

Le Livre du Jour

A travers l'Europe sanglante

M. Maurice Donnay, qu'il ne faut pas juger sur le grotesque Impromptu du Paquetage, récitait, jadis, des vers charmants. Ceux-ci, d'une ironie de bon aloi, m'ont été rappelés par la lecture des récits de voyages de M. Max Aghion :

Je suis allé, pâle étranger,
Vers la bonne ville d'Alger
J'ai eu tort de me déranger.

M. Max Aghion s'en fut, dans la première année de la guerre, sur le front des armées, et dans les pays ennemis ou neutres. Il est allé à Anvers et à Bruxelles, sur la Marne et sous Soissons, à Berlin où il aperçut Guillaume II, et à Athènes où il s'entretint avec M. Venizelos. Il est allé aussi en Hollande et en Egypte, à Belgrade et à Rome. De ces voyages, il a rapporté des articles que publièrent le Matin et le Figaro, et dont l'éditeur Flammarion fait un volume (A travers l'Europe sanglante). *M. Max Aghion, s'il avait l'esprit et la modestie de M. Maurice Donnay, conviendrait, lui aussi, qu'il eut tort de se déranger, — si toutefois il n'a rapporté de ces longs et pénibles voyages que ce livre.* — G. Cx...

Les Nouvelles Visites ET LES RÉFORMÉS

LIRE DEMAIN

Notre page sur

VERHAEREN

Le Secret de la Chambre

On va bientôt lever le rideau

Aujourd'hui se tient la 9e séance du Comité secret.

Contrairement à ce que l'on pense généralement dans le public, il se pourrait que cette séance soit la dernière.

En tout cas, on arrive à la fin du débat. Il ne nous est naturellement pas plus permis aujourd'hui que les jours précédents de dire, à défaut de ce qui s'est passé à la Chambre, l'impression des parlementaires.

Nos lecteurs devront donc attendre la séance publique qui suivra pour se faire à leur tour une opinion sur les explications échangées entre leurs représentants et les ministres.

Voici, d'après le *Journal Officiel*, le cinquième groupe des interpellations inscrites au programme de la Chambre :

Interpellations : 1° de M. Renaudel sur les mesures prises et à prendre pour la réorganisation du haut commandement ; 2° de M. Accambray sur la conduite générale de la guerre ; 3° de M. Jean Hennessy sur l'organisation du commandement interallié et la mise en commun de leurs ressources militaires ; 4° de M. de Chappedelaine sur la réorganisation du haut commandement ; 5° de M. Louis Dubois sur l'application des règlements militaires.

Ces interpellations, comme on a pu lire, se rapportent à la très importante et très délicate question du haut commandement.

Toutes les autres interpellations — elles sont encore au nombre de douze — ont été ou retirées de l'ordre du jour ou renvoyées pour discussion en séance publique.

En marge de l'actualité

Suprême incompétence

On reproche volontiers aux Français, peuple incrédule, s'il en fut, contempteur de tous les dogmes comme de toutes les Eglises, d'être, à travers leurs révolutions libératrices, restés fidèles, trop fidèles, à un culte, à un seul : le culte de l'incompétence.

Le regretté Emile Faguet publia sur ce thème et, je crois bien, sous ce titre, deux cents pages et lieux-communs, mais de ces lieux-communs auxquels il savait, en les hérissant d'incidentes et d'appositions, donner l'allure de paradoxes.

Cet ennemi de l'incompétence collaborait au *Journal des Débats*. C'est dans la rédaction de son organe préféré que l'écrivain-professeur pourrait aujourd'hui trouver les exemples les plus propres à illustrer sa thèse. Méconnaissant les enseignements de leur ancien rédacteur, les *Débats* n'ont-ils pas confié à un critique dramatique le soin de faire, au jour le jour, la critique des opérations militaires ? Cette attribution n'apparaît-elle pas comme la preuve éclatante qu'aux *Débats*, autant, sinon plus qu'ailleurs, on pratique le culte de l'incompétence ? Mais on nous assure que ce n'est qu'une trompeuse apparence : M. Henry Bidou (c'est le critique dont il s'agit, passé du théâtre aux armées, de la comédie à la tragédie) se tire, paraît-il, à merveille de la besogne qui lui fut paradoxalement confiée.

Mais on n'en saurait dire autant de celui de ses collaborateurs auxquels le *Journal des Débats* confia la tâche de raconter et de commenter les épisodes de la vente, désormais historique, des caves du café Riche.

Tant qu'il ne fut question que de vins, cet homme s'en tira. Mais le commissaire-priseur annonça bientôt les alcools, ces vieux alcools sans lesquels un repas ne saurait finir décemment. L'homme des *Débats*, qui est à coup sûr un piètre buveur, osa écrire, à ce propos, les lignes que voici, monument d'ignorance et, j'ose ajouter, de barbarie tempérante, voire abstinente :

« N'oublions pas trois bouteilles de Calvados vieux à 24 francs ! De l'eau-de-vie de cidre dans un restaurant de la haute société ! »

Ces points d'exclamation répétés crient assez en quel étonnement l'historiologue des *Débats* fut plongé quand il vit surgir, sortant des caves du Café Riche, les sympathiques bouteilles de Calvados. Je ne fais pas aux lecteurs du *Bonnet Rouge* l'injure de leur expliquer pourquoi cet étonnement est une preuve d'incompétence, comment il montre irréfutablement que ce ne peut être qu'un de ces tristes buveurs d'eau flétris par l'Ecclésiaste, que l'homme qui s'étonne de voir dans une bonne cave trois bouteilles de « vieux Calva ». Ce qui aurait dû rendre à jamais stupide ce narrateur, c'est qu'il restât trois bouteilles de « Calva » et que les fins gosiers du Café Riche les eussent laissées courir le risque des enchères publiques, s'exposer à être — sait-on jamais ? — converties en quelque alcool industriel !

Notre homme ne s'en tint pas à cet aveu d'incompétence. Il osa écrire encore :

« Ce qui n'est pas moins étrange (il écrit : *étrange !*), c'est la vente de quatre bouteilles de quetsch à 33 francs. Les quetsch est une eau-de-vie de prunes, produite primitivement en Alsace, où elle n'est consommée que par les bouilleurs de cru et *est absolument dédaignée par la clientèle urbaine* ».

Non, mais ? Où donc avez-vous appris à boire, monsieur, qui blasphémez ainsi ?

GRANGOUSIER.

Cachets Marso

Antiseptique, stomacal, intestinal.

Vous qui avez la mine *abattue*, l'air *soucieux*, les traits fatigués, les yeux sans expression ;

Vous qui êtes sans cesse de mauvaise humeur, avouez-le, vous souffrez de votre estomac !

S'il en est ainsi, si vous avez des *aigreurs*, des *brûlures*, des *ballonnements*, des *gastro-entérites*, des *vomissements*, des *dilatations*, des *vertiges* des *crampes d'estomac* de la *constipation*, des *digestions laborieuses*, des *renvois*, des *pituites*, etc, etc., faites une cure rationnelle, prenez les CACHETS MARSO et, sous peu, tous vos malaises auront disparu, faisant place à un parfait état de santé, et goûterez à nouveau l'indicible joie de vivre.

Ce nouveau remède contre les maladies de l'estomac s'adresse à tout le monde, mais plus particulièrement aux personnes qui, par leur profession, sont obligées de boire plus que de raison comme, par exemple, les limonadiers-restaurateurs, marchands de vins, café et liqueurs *de Paris et de la Banlieue parisienne, ainsi que les voyageurs et les représentants de commerce pour boissons.*

La puissance curative des CACHETS MARSO constitue un véritable régénérateur de l'organisme en général, de l'*estomac* et du *tube digestif* en particulier.

En effet, deux ou trois cachets par jour suffisent pour *désinfecter* l'estomac, le *désintoxiquer* et le remettre complètement *à neuf*.

On trouve les CACHETS MARSO dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 3 fr la boîte. Vente en gros et au détail : *Laboratoire Beauclair*, 31, rue Saint-Denis, Paris. Franco contre mandat-poste de 3 fr. 50.

Pilules Bleneau

Extermination des microbes des voies urinaires

Les affections les plus graves et les plus redoutables des voies urinaires telles que :

les *brûlures du canal*, la *goutte matinale*, la *cystite*, l'*urétrite*, les *écoulements*, les *rétrécissements*, la *prostatite*, la *vaginite*, la *salpingite*, les *pertes blanches*, les *urines troubles, purulentes, glaireuses*, la *blennorrhagie*, la *gravelle*, *etc., etc.*, sont, désormais, grâce à la nouvelle et précieuse découverte des PILULES BLENEAU, radicalement et rapidement guéries.

Dans l'intérêt des malades, nous nous empressons d'ajouter que ce nouveau spécifique ne rappelle en rien ce qui a été fait avant lui pour la cure des maladies énoncées ci-dessus.

En effet, tous les remèdes connus et préconisés jusqu'à ce jour, contre ce genre d'affections, ne sont que de faibles palliatifs en comparaison des PILULES BLENEAU.

Détail à retenir : avec l'usage du puissant exterminateur des microbes des voies urinaires, c'est la suppression totale de toutes les interventions par le canal de l'urètre ainsi que de toutes les opérations chirurgicales.

Avec l'emploi rationnel des PILULES BLENEAU, le malade se soigne absolument seul et sans courir aucun danger.

Par conséquent, hommes, femmes, jeunes gens et vieillards, pas d'hésitations; faites usage des PILULES BLENEAU, moyennant quoi vous aurez des reins souples et solides, des organes toujours puissants et vigoureux.

Les PILULES BLENEAU se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies au prix de 6 fr. le flacon Vente en gros et au détail : *Laboratoire Beauclair*, 31, rue Saint-Denis, Paris. Envoi franco contre mandat-poste de 6 fr. 25.

Les Planches

ECHOS

L'Industrie du Spectacle. — Au théâtre Antoine a eu lieu, hier matin, une Assemblée générale de tous les Comités des Associations dont les membres vivent du théâtre, music-hall et cinéma. Le but de cette réunion était d'arrêter, d'un commun accord, les propositions à faire au gouvernement en raison des décisions susceptibles d'être prises ultérieurement, concernant la fermeture partielle ou radicale des salles de spectacle. Après un exposé de M. Provost, résumant très clairement la situation et des motions exprimées par divers comités, il a été formé une grande association composée de toutes les Associations théâtrales, à raison de un membre par groupement. Cette Commission est chargée de rédiger très rapidement un travail pour « créer des économies », économies à faire relativement à la dépense de lumière et de combustible dans les salles. Ce travail sera soumis très prochainement à M. le ministre de l'Intérieur. M. Pedro Gailhard présidait cette séance, au cours de laquelle M. Bertrand, député, prit la parole et assura la grande famille théâtrale de son dévoué concours.

Charles Humbert étouffe son cri légendaire « Des canons ! des munitions ! » pour lancer un appel ému en faveur du Théâtre aux Armées.

L'Opéra-Comique prête sa salle pour une fête de bienfaisance. Peut-être, après, délèguerons-nous pour distraire les poilus, d'autres artistes que ceux de la Comédie-Française ou de l'Opéra. Pour les reposer des dures heures vécues en première ligne, on leur servira, pensons-nous, autre chose qu'une tirade classique ou que les trémolos bruyants et indistincts d'un poème lyrique.

Nous croyons qu'après un spectacle, le soldat se prend mieux à fredonner un refrain de cafconc' qu'à épiloguer sur une pensée de Pascal.

La Comédie-Française *pourrait déléguer ses sociétaires sur les scènes de province. Cela ne générait en rien les distributions des rôles, puisque ces messieurs et ces dames consacrent au cinéma de longues journées de travail.*

La Maison de Molière est théâtre d'Etat, et ses pensionnaires pourraient fort bien participer à de grandes tournées de bienfaisance.

Souhaitons toutefois qu'il ne leur survienne point l'incident dont Got fut victime pendant la guerre... l'autre-guerre.

A cette époque déjà, le Théâtre Français *promenait sa troupe en province.*

Got venait d'arriver à Marseille. Il constate qu'il pourrait y donner une longue suite de représentations fructueuses.

Aussi, il s'empresse de dépêcher à la troupe qui séjournait à Lyon, un télégramme ainsi conçu :

« Abandonnez Lyon, brûlez Nîmes et débarquez Marseille. »

Le texte fut jugé séditieux. L'espionite qui sévissait déjà le fit considérer pendant une nuit comme un agent à la solde de la Prusse, une nuit qu'il passa dans les cachots du fort Saint-Jean.

Heureusement, tout s'expliqua et Got triompha dans la cité phocéenne.

En vertu de l'ordonnance préfectorale, les music-halls, concerts et cirques font relâche ce soir.

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — Relâche.
COMEDIE-FRANCAISE. — 8 h. *La Course du Flambeau.*
ODEON. — 8 h. *Marie Tudor.*
OPERA-COMIQUE. — Relâche.
TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. *Les Charbonniers Galathée.*

PORTE-SAINT MARTIN. — 8 h., *l'Amazone* (Mmes Rejane, Simone, MM Antoine, Louis Gauth er) jeudi, dimanche, matinée

NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30 *La Roussotte* (A. Brasseur, J Pierly, G. Dubosc, Collen, etc.) jeudi, dimanche, matinée.

VARIETES. — 8 h. 30, *Moune.*
THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h., *La Dame aux Camélias*
RENAISSANCE. — 8 h. 30, *Le Chopin.*
ATHENEE. — 8 h. 30, *L'Ane de Buridan.*
SCALA. — 8 h. *La Dame de chez Maxim's* (Marcel Simon, G. Charley, Gorby, Lurville, Etchepare et J. Loury) jeudi, dimanche, matinée.
CHATELET. — 7 h. 50. *Les Exploits d'une Petite Française* (jeudi, samedi et dimanche).
GYMNASE. — 8 h. 30, *La Charrette anglaise.*
REJANE. — 8 h., *Le Père Prodigue.*
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30, *Madame et son filleul.*
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30, *Faisons un Rêve.*
EDOUARD VII. — 8 h. 45, *All right*, revue de Rip.
ARTS. — 8 h. 30. *La Frontière.*
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. *La Ventouse ; L'Amour Passe ; Le laboratoire des Hallucinations ; Le Grain de Poivre*
DEJAZET. — 8 h. 30, *Une Nuit de Noces.*
THEATRE MICHEL. — 8 h. 30, *Algar.*
THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, *Au temps des Croisades; Minouche se venge*, etc.
CLUNY. — 8 h. 15, *Un Lycée de jeunes filles*
APOLLO. — 8 h. 30, *Les Maris de Ginette.*
ALBERT Ier. — 8 h. 30, *Plus haut que l'Amour.*
BELLEVILLE. — 8 h., *Le Chemineau.*

Cinémas

TIVOLI-CINEMA. — Faits divers du monde entier. Rappelons que Tivoli-Cinéma, 14, rue de la Douane, donne tous les jours des matinées à 2 h. 30, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 26-44.

FAUBEVILLE. — Tous les jours à 2 h. 30 et à 8 h. 30, *L'invasion des Etats-Unis; Caligula.* (Tél. Gut. 02-09.)

NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels continue à l'Aubert-Palace. Faits divers mondiaux, etc Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles

COMEDIE-FRANÇAISE. — La Comédie-Française prépare pour le mois courant deux reprises très importantes : *Le Bourgeois Gentilhomme*, comédie ballet en cinq actes, de Molière, avec chant, danse divertissements, orchestre, figuration, et *Athalie*, tragédie en 5 actes, de Racine, orchestre et chœurs.

Vu les frais nécessités pour la mise en scène de ces deux œuvres, la Comédie-Française n'en pourra donner qu'un nombre restreint de représentations.

SALLE DES AGRICULTEURS, 8, rue d'Athènes. — Jeudi 7 décembre, à 20 heures 30, 4e Concert d'orchestre, 40 exécutants, avec le concours de Mlle Noëla Cousin, violoniste ; M. Torelli, ténor, du théâtre de la Monnaie ; M. A. Braudowsky, pianiste. Au programme : *Symphonie en ré mineur* (César Franck) ; *Caprice espagnol* (Rimsky-Korsakow) ; *Symphonie-Concerto* (1re audition) pour violon, piano et orchestre (F. Le Borne) ; *Orphée* (Clérambault) ; *Le Roi d'Ys*, ouverture (Lalo) ; *Sérénade*, *A une âme qui se tait* (Ch. Morao) ; *Pièces d'orgue Mustel*, etc.

Tribune du Lecteur

Des Économies ! Des Économies !

Monsieur le Directeur du *Bonnet Rouge*,

La recherche des économies est heureuse à la condition toutefois de bien les étudier. La fermeture de certains magasins à 6 heures, puis aujourd'hui la menace de la fermeture du courant électrique, sont des mesures qui entravent d'une façon absolue la vie économique dont le pays a tant besoin et que les pouvoirs publics ont encouragée en paroles pour mieux la museler dans son essor.)

Ne serait-il pas préférable, dans les conditions exceptionnelles où nous sommes, de prendre des mesures exceptionnelles et surtout générales.

Fermeture de tous magasins de vente à 7 h., exception faite de l'alimentation, pharmaciens et restaurateurs, de 7 à 9 heures, heure de fermeture.

Dans tous les immeubles, à Paris, arrêt de l'éclairage des escaliers et cours à 9 heures, hôtels exceptés.

Arrêt absolu de tout moteur actionnant les ascenseurs.

Enfin, rechercher les économies d'ordre général, mais ne pas mettre le public dans la situation de ne pouvoir s'acheter une flanelle après son travail.

Pour les soldats, voyageurs et travailleurs des Halles, il n'y a qu'à faire une ligne de démarcation autour des gares et Halles, et laisser les débits de vin ouverts jusqu'à 9 h. 30.

Somme toute, réglementer les heures de vente au commerce, mais sans nécessité absolue, laisser et même encourager la production.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

J., *fidèle lecteur*.

⁂

Monsieur le Directeur du *Bonnet Rouge*,

Chacun apportant son idée, qu'il croit être le meilleur moyen d'économiser, je me permets de vous adresser ces quelques suggestions :

Voici quels seraient, selon moi, les « remèdes » à la pénurie d'électricité :

Il existe des lampes électriques intensives, 1/2 watt, qui, pour un même nombre de bougies, consomment une quantité d'électricité moitié moindre que les lampes à filaments métalliques ordinaires et sept fois moindre que les lampes à filament de charbon. Comme ces lampes n'existent qu'à partir de 50 bougies, le commerçant qui emploie seulement deux lampes de 25 bougies substituerait à ces lampes une seule lampe de cinquante et il obtiendrait le même résultat, photométriquement parlant.

1. Il aurait une lumière plus blanche, plus éclatante et réaliserait une économie de moitié.

2. Au lieu de forcer à fermer certains établissement à 6 heures, pourquoi ne laisserait-on pas tous les magasins ouverts en leur imposant seulement de restreindre de 50 pour cent la dépense de gaz ou d'électricité consommée l'année précédente à pareille époque. Les Compagnies de gaz et d'électricité seraient chargées de signaler toutes les infractions et on imposerait une amende à tous les délinquants.

3. On pourrait imposer aux théâtres et cinémas l'emploi de lampes demi-watt de grande intensité et l'emploi obligatoire pour l'éclairage de la scène de la boîte à lumière au lieu de toutes les rampes, qui gaspillent l'électricité.

Vous voyez, Monsieur le Directeur, qu'à côté des maux, il existe des remèdes et qu'au lieu d'anéantir le commerce, on ferait beaucoup mieux de chercher les moyens propres à l'améliorer.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Les Fonctionnaires et les Engagements Spéciaux

Monsieur le Directeur du *Bonnet Rouge*,

Permettez-moi de venir, au nom d'autres collègues qui se trouvent dans le même cas que moi, et d'autres fonctionnaires qui subissent la même rigueur, vous signaler une anomalie, au sujet de laquelle votre courageux journal a déjà glissé un mot.

Etant professeurs, et exemptés avant et après la mobilisation, nous aurions voulu nous engager lorsque les engagements spéciaux ont été créés.

L'autorité universitaire nous a déclaré qu'elle *ne nous permettait pas de le faire, car nous étions indispensables*.

Le même cas s'est produit pour un jeune conducteur des ponts et chaussées, réformé puis exempté, de la classe 13; son administration *lui a défendu de s'engager*.

Or, pendant ce temps, des commerçants, des avocats, pouvaient s'engager ; ils sont désormais exemptés de toute revision.

Est-ce juste ? Le nouveau projet de loi veut nous faire contre-visiter pour des raisons de justice. Est-ce un motif pour léser immédiatement les intérêts de certains citoyens ? *Et, remarquez que nous perdons aussitôt notre traitement.* Car les classes 11 et suivantes, (12-13) ne touchent *pas leur traitement. Alors ?* Pourquoi certains touchent-ils 3 francs par jour et les autres rien ?

Mes collègues du collège et moi, et d'autres dans le même cas, ne sommes-nous pas intéressants ?

Nous espérons que vous ferez quelque chose pour nous et nous vous remercions beaucoup.

Veuillez agréer, etc...

A. A.
professeur à A...

Les Réunions

Syndicats

Cheminots (groupe Paris-Est centraux). — A 17 h. 45, salle Bondy, Bourse du Travail.

Limonadiers-restaurateurs. — De 15 h. à 17 h., au Tambour, place de la Bastille : réunion corporative.

Parti Socialiste

3e *Section.* — A 20 h. 30, 49, rue de Bretagne : Compte rendu de la première séance du Congrès.

13e *Jeunesse.* — A 20 h. 30, rue Pleyel, 4 *bis*.

14e *Section.* — A 20 h. 30, chez Ledoult.

12e *Section.* — A 20 h. 30, rue Pleyel : question Rysto.

26e *Père-Lachaise.* — A 20 h. 30.

Divers

Ecole des Hautes études sociales. — 16 h. 15, M. Georges Bienaimé : Les frontières de la Pologne en face de la Prusse ; la Limite des races. — 17 h. 30, M. Charles Seignobos : La situation politique de l'Europe.

Demain, à 16 h. 15, M. H. Lichtenberger : L'Europe centrale. — à 17 h. 30, M. Ch. Diehl : Le Problème balkanique.

Demain, à 4 h. 30, à la mairie du IXe arrondissement, rue Drouot, conférence des « Amis de Paris ». — M. Drault, professeur, président du Comité Michelet : La question du Rhin.

Réponses au lecteur

J. V. — Vous avez raison. Nous ferons déposer un amendement.

M. R. — Si vous êtes réformé, vous ne serez pas astreint à une visite, en raison de votre âge.

G. R. 06. — Non. Vous devez rester dans votre usine.

Le gérant : LÉON BAYLE.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-IMPRESSION

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge*
18, r. N.-D. des Victoires
Paris (2e)